

**La direction Culture Patrimoine Tourisme et Sport
recherche
un animateur Architecture et Patrimoine
Chef de projet Pays d'Art et d'Histoire**

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (36 communes – 245 000 habitants – deuxième pôle urbain des Hauts-de-France) est au cœur d'un ambitieux projet de transformation fondé notamment sur la culture, le patrimoine et les paysages. La labellisation Pays d'art et d'histoire obtenue en 2008, l'ouverture du Louvre-Lens (2012) et du Centre de conservation du Louvre (2019), les inscriptions au Patrimoine mondial du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (2012) et des Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (2023), le vaste programme de rénovation des cités minières dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), participent de cette dynamique. A ce titre, le patrimoine, l'architecture et les paysages tiennent une place centrale et s'inscrivent à la croisée de nombreuses politiques publiques portées par la CALL : culture (éducation artistique, à l'image, lecture publique, aide à la création et à la diffusion), sport (de nature notamment), cohésion sociale, habitat (ERBM et renouvellement urbain), aménagement et grands projets, environnement, attractivité et développement économique.

Fin 2025, la CALL renouvelle son engagement dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire et porte un nouveau projet ambitieux de préservation et de valorisation à l'échelle des 36 communes qui la composent. Dessiné à partir de l'évaluation des 16 premières années de labellisation, il pose trois axes stratégiques pour répondre aux enjeux contemporains qui traversent le territoire : mettre en récit(s) le territoire, faire des patrimoines et des paysages des leviers durables de coopération et de solidarité territoriales, favoriser l'appropriation du cadre de vie par la participation des publics. Dans ce cadre et sous la responsabilité du Directeur Culture Patrimoine Tourisme et Sport, vous êtes en charge de la mise en œuvre de la convention Pays d'art et d'histoire signée entre la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin dans toutes ses dimensions : promotion de la qualité architecturale, paysagère et du cadre de vie, valorisation et sensibilisation du patrimoine et de l'architecture à l'attention de tous les publics.

Description du poste :

Positionnement et encadrement :

- Encadrement : pilotage de l'unité valorisation de l'architecture et du patrimoine composée d'un chargé de développement – adjoint au chef de projet, deux chargés de médiation

- Au sein de la direction, vous travaillez de façon privilégiée avec les services développement culturel et sport événementiel
- A une échelle plus large, vous travaillez en transversalité avec les directions concernées sur les projets croisés : cohésion sociale, numérique, habitat, grands projets, développement économique.

Missions :

Suivi et gestion du label

- Mise en œuvre des axes et orientations du projet 2025-2035
- Pilotage et tutelle scientifique des actions liées au label en collaboration avec les acteurs compétents (DRAC, Inventaire, etc.)
- Animation et pilotage budgétaire et administratif du dispositif et des moyens qui lui sont dédiés
- Mise en œuvre et pilotage des instances de gouvernance partagée du label
- Développement des relations avec les partenaires externes

Activités et projets :

- Définir en étroite collaboration avec les partenaires internes et externes les actions et projets prioritaires dans les domaines de la connaissance, de l'action culturelle, de l'ingénierie de projet de valorisation du patrimoine, et le suivi de leur réalisation
- Favoriser l'appropriation des mutations du territoire par les habitants en développant de nouvelles dynamiques de proximité
- Conforter les actions éducatives et de sensibilisation sur tous les temps du jeune et la formation des professionnels de l'Education et professionnels relais
- Elaborer et promouvoir une programmation saisonnière de rendez-vous patrimoine et architecture pour tous les publics
- Assurer la promotion et la visibilité du label dans le respect de la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire
- Piloter la programmation de préfiguration du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à la maison syndicale des mineurs de Lens et poursuivre l'élaboration du CIAP dans une stratégie globale d'interprétation
- Veiller à la prise en compte des enjeux du label PAH dans les projets architecturaux et urbains du territoire (restauration, réhabilitation, rénovation, construction, aménagement) et sensibiliser les professionnels
- Inscrire les enjeux du label dans les grands projets (ERBM et rénovation des cités minières, ANRU, Chaine des parcs, reconversion des friches, etc.)
- Inscrire les enjeux du label dans les dynamiques culturelles territoriales
- Elaborer en étroite collaboration avec l'Office de tourisme les outils de visite et de promotion du territoire, la formation des guides conférenciers rattachés à l'Office de tourisme

Profil recherché :

- Diplôme de niveau supérieur dans le domaine du patrimoine, de l'architecture, de l'histoire, de l'histoire de l'art

- Aisance relationnelle (travail en équipe et en transversalité avec de nombreux partenaires)
- Connaissance des acteurs, enjeux et réseaux des politiques du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme
- Connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement et de leur environnement
- Capacités d'analyse, d'initiative et de synthèse
- Aptitudes rédactionnelles
- Aisance expression orale
- Polyvalence et autonomie

Caractéristiques particulières du poste :

Horaires flexibles en fonction des obligations du service, week-ends, soirées.
Lieu de travail : Maison syndicale des mineurs, 32 rue Casimir Beugnet, Lens.

Conditions requises pour candidater

- Être titulaire du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine pour les agents fonctionnaires
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau supérieur dans le domaine de compétences et idéalement expérience dans le domaine de compétences pour les candidats non fonctionnaires
- **Sélection :**
- 1^{ère} étape : lettre de motivation et CV,
- 2^e étape : les candidats sélectionnés lors de la première étape devront élaborer un dossier méthodologique et se présenter devant un jury pour des épreuves orales composées comme suit :
 - o Entretien avec le jury : 1 heure (présentation du parcours professionnel, motivations, présentation du dossier méthodologique et échanges)

**Merci d'adresser lettre de motivation et CV à l'adresse suivante :
DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr
avant le 4 mai 2026**

Suite prévisionnelle du calendrier de recrutement :
Annonce des sélectionnés : 12 mai 2026
Remise du dossier : 5 juin 2026
Date des épreuves : A compter du 10 juin 2026

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction des ressources humaines au 03 21 790 775